



LIGUE DE BRETAGNE D'AIKIDO ET DE BUDO



Compte-rendu du Comité Directeur

Mardi 14 janvier 2025

Visioconférence via Google-Meet

En raison de la démission du président de la ligue de Bretagne Yves Léon du poste de président et du comité directeur, une réunion exceptionnelle du CD et un appel à candidature pour le poste de président a été lancé au sein du CD le 06 janvier 2025.

Membres présents ou représentés : Cécile Palanché, Serge Pouliquen, Robert Le Vourc'h, Maryse Morin, Isabelle Murat, Nicolas Lhuillery, Gilles Prigent, Eric Bayet, Fiona Chassard, Alexandre Colas, Bertrand Berthelo, Fabrice Geffroy. Pierre Magadur

Absents : Yves Léon, Pierrick Brûlé

Quorum atteint : 13 membres sur 15 sont présents.

Pour rappel, l'ordre du jour figurant sur la convocation :

1. *Transfert de l'animation de la réunion à un élu présent*
2. *Acter de la démission du Président*
3. *Nommer par un vote une personne pour l'intérim*
4. *Appeler l'accès au CD au suivant sur la liste des candidatures de l'AG électorale du 19 octobre dernier*
5. *Projeter la nomination officielle d'une nouvelle présidence par le vote des grands électeurs en présentiel ou distanciel.*

1-Transfert de l'animation de la réunion à un élu présent.

L'animation de la séance est confiée à Alexandre Colas membre de la commission communication qui ouvre la séance à 21h05.

2-Acter de la démission du président de la ligue de Bretagne :

Le CD prend acte de la démission de Yves Léon du siège de président de la ligue Bretagne FFAB et du comité directeur de celle-ci.

3-Nommer par un vote une personne pour l'intérim :

Maryse propose sa candidature pour assurer l'intérim.

Un vote à main levée est proposé et accepté à l'unanimité. Les résultats du vote sont 12 pour et une abstention (Maryse Morin).

Maryse Morin est élue au poste de président de la ligue de Bretagne FFAB par intérim.

4-Appeler l'accès au CD au suivant sur la liste des candidatures de l'AG électorale du 19 octobre dernier :

Olivier Sébal pratiquant au club de Saint Malo est le prochain candidat sur la liste des membres souhaitant faire partie du CD de la Ligue de Bretagne.

Maryse se charge de le contacter.

5-Projeter la nomination officielle d'une nouvelle présidence par le vote des grands électeurs en présentiel ou distanciel :

Une AG extraordinaire électorale doit être convoquée dans les six mois, avant fin juin. Les présidents de clubs devront valider officiellement la proposition faite par le CD du nouveau président de la ligue de Bretagne.

Le président doit être au minimum shodan.

L'idéal serait que le président nommé par intérim soit le même que celui proposé par le CD pour la prochaine AG électorale. Or un siège étant vacant au CD, l'accès doit être ouvert au prochain candidat figurant sur la liste de la dernière AG électorale. Ce dernier doit aussi pouvoir se proposer au poste de président s'il le souhaite.

On évoque le fait de faire une assemblée générale mixte, de convoquer une AG extraordinaire électorale et de faire l'AG ordinaire dans le même temps.

Le calendrier du mois de juin est chargé pour les clubs et les comptes seront clos au 31 août, il n'est pas donc possible de convoquer une AG ordinaire avant le 31 août.

Étant donné qu'il n'y aura qu'un sujet à traiter lors de la prochaine AG électorale et un seul vote. On propose un vote en distanciel qui peut s'étaler sur quelques jours et a déjà fait ses preuves au sein du CD. Le vote par correspondance n'étant pas autorisé.

Cependant, pour ce vote, chaque club n'a pas le même nombre de voix et via Balotilo il y a une limitation du nombre de votants. Après vérification par Fiona Chassard référente du

département communication nous informe que la plateforme Balotilo permet de faire des votes pondérés.

Il est décidé à l'unanimité que le vote, l'AG électorale, se fera en distanciel via Balotilo sur la première semaine de juin 2025.

L'organisation du bureau du CD reste inchangée concernant les autres postes.

6-Questions diverses :

6-1 : Organisation du département technique :

- Robert Le Vourc'h, référent du département technique, commente sa proposition de nouvelle organisation du département technique incluant les diverses commissions. Celle-ci a déjà pu être consultée par les membres du CD puisqu'elle figure sur le drive du CD dans les ressources partagées.
Chaque coordinateur de commission peut s'entourer de volontaires qui auront fait candidature au bureau technique.
- Pierre Magadur veut bien faire partie de la commission examinateur mais ne souhaite pas en être coordinateur. Robert se propose.
- Une sous-commission organisation des examens sera coordonnée par Gilles Prigent (convocation, vérification des examens, constitution des jurys et logistique (table d'accueil...)) cette sous-commission pourra aussi être rattachée au département administratif.
- Isabelle Murat coordonne la commission parité-mixité sauf si Ghislaine Brindejonc qui n'a pas encore candidaté au DT, veut bien prendre le relai.
- Dans la commission médicale (coordonnée par Pierrick Brûlé) sont regroupées : la sous-commission séniors (coordonnée par Serge Pouliquen), la sous-commission handicap (coordonnée par Nicolas Lhuillery), la sous-commission aikitaïso (coordonnée par Eric Bayet) et la sous-commission SSBE/ASBE (coordonnée par Cécile Palanché).
En ce qui concerne la sous-commission handicap, il y a une volonté au niveau national de structurer les choses. Il va falloir former les enseignants, les juges, les uke. Beaucoup de travail qui peut aussi être fait au niveau de la ligue.
- Dans la commission jeunes, Cécile ne souhaite plus être coordinatrice de la sous-commission enfants, elle passe le relai à Eric Bayet
Yoann Guille s'est proposé pour coordonner la sous-commission ados et jeunes adultes.
- La sous-commission self défense est une mission temporaire en suspend pour l'instant.
- Fabrice Geffroy est intéressé pour intégrer la commission enseignement notamment BF-BIFA, Maryse est volontaire pour la coordonner.
Serge Pouliquen est d'accord pour coordonner l'école des cadres.

- En ce qui concerne l'organisation des activités de la ligue au sein du département technique, Robert coordonnera cette partie. Bertrand, Maryse et Fabrice sont intéressés pour y participer.

Il s'agit entre autres, de lister les missions d'un côté et en parallèle lister les gens compétents et qui ont les formations nécessaires pour les assumer. Ce travail avait été débuté en 2015 mais jamais appliqué. Les commissions pourront aussi proposer des personnes compétentes selon la mission.

N.B : Une réunion du DT avait été au préalable programmée le 15 janvier 2025, les membres du DT étant tous présents et les sujets devant être traités ayant été abordés ce soir, la réunion est annulée.

6-2-Application « Table d'accueil » pour l'organisation des stages :

Cette application permet de faciliter l'inscription lors des stages même en l'absence d'un membre du CD. Elle permet à la ligue d'avoir immédiatement et précisément les infos, notamment pour le trésorier, de faire des statistiques de fréquentation des stages et de renvoyer les reçus (si demandés) par mail rapidement. Elle peut être gérée par le département administratif.

La formation des utilisateurs (membres des clubs accueillants) était jusqu'à présent assurée par l'ACT de la précédente mandature Yoann Guille et Yves Léon le concepteur. Elle pourrait encore être assurée par le futur ACT, faire l'objet d'une formation au niveau de l'école des cadres ou être déléguée aux départements de la région.

Yves Léon travaille actuellement sur la conception de tutos pratiques pour son utilisation.

6-3 : Un point sur les candidatures récentes au niveau du département technique dont celles pour le poste d'ACT :

- Quelques votes ont déjà été validés, Rémi Hourdequin et Antoine Delugat ont été intégrés au département technique.
Charles Harzic, Claude Jacob, Pierre Noblanc, Yoann Guille Hervé Le Duc sont également candidat, un vote groupé sera organisé via Balotilo par Alexandre.
Il est toujours possible pour les volontaires de se présenter leur candidature.
- L'appel à candidatures pour le poste d'ACT doit être lancé rapidement.
Serge propose une fiche de poste complète qui inclut les recommandations de la fédération.
Une durée de 4 ans correspondant à la mandature est proposée.

Serge renvoie par mail la fiche de poste aux membres du CD pour relecture, un retour est attendu sous 8 jours. Maryse lancera ensuite les candidatures dès la semaine prochaine.

6-4 : **Changement de l'adresse du siège social pour la ligue de Bretagne** :

- Gilles Prigent souligne que chaque changement d'adresse du siège social engendre au niveau de l'URSSAF le changement de SIRET et une nouvelle adhésion, donc un travail administratif important.
Cependant nous n'avons pas le choix de mettre comme adresse du siège social celle du président de la ligue car cela est stipulé dans les statuts.
- Nicolas se charge de faire la mise à jour auprès de la préfecture et de mettre l'adresse de Maryse.

6-5 : **Stage BIFA** :

- A l'origine le stage de BIFA devait se dérouler conjointement avec le stage BF à Beignon. Le nombre de candidats au BF étant très important cette année, le club de Beignon n'a pas la capacité de recevoir les stagiaires BF, les tuteurs et les stagiaires BIFA.
- Serge insiste sur le fait qu'il est préférable que la première partie de la formation BIFA se déroule en présentiel lors d'un stage.
- Claude Jacob a proposé via un mail, d'organiser ce stage BIFA à Morlaix.
- Le CD est unanimement d'accord.

Prochaine réunion du Comité Directeur vers mars-avril 2025, un Doodle sera proposé par Alexandre afin de trouver une date qui convienne à la majorité.

Clôture de séance à 22h30

Signé : le secrétariat.

Dimanche 19 janvier 2025